

L'OBSERVANCE PASCALE--

Quand et Pourquoi?



Qu'est-ce que cette "Eucharistie" qu'on appelle quelquefois la "Communion" ou la "Sainte Cène"? Que représente-t-elle? *Quand* et *pourquoi* doit-on la prendre? . . .

Dans ces quelques pages, vous trouverez la réponse à ces questions qui vous intriguent à juste titre!

Traduit par le Département français
de l'AMBASSADOR COLLEGE,
PASADENA, CALIFORNIE,
sous la surveillance de Dibar Apartian

Copyright © 1959, 1964
Ambassador College
All Rights Reserved
Printed in U.S.A.

L'OBSERVANCE PASCALE--

Quand et Pourquoi?

par Herbert W. Armstrong

COMME tant d'autres points essentiels de la vraie doctrine chrétienne, l'"EUCCHARISTIE", appelée quelquefois la "Communion" ou la "Sainte Cène", s'est enlisée dans la fange des traditions erronées.

Dans son épître, Jude nous exhorte à "combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes".

La confusion qui règne aujourd'hui

De nos jours, la plupart des Eglises observent cette ordonnance pascale de manières différentes. Certaines prétendent que le pain et le vin contiennent réellement le corps et le sang de Jésus-Christ. D'autres prennent le "repas du Seigneur" tous les dimanches MATINS. Quelques-unes ne l'observent qu'une fois par mois, *le matin*, alors que certaines le prennent *le soir*, quatre fois par an.

A coup sûr, l'on est errant "comme des brebis", chacun suivant sa propre voie (Esa. 53:6).

Il n'existe qu'un seul moyen pour retrouver la pure VERITE qui a été transmise aux saints une fois pour toutes; c'est de mettre au rebut toutes nos suppositions et nos traditions, puis,

l'esprit ouvert, de "sonder les Ecritures", source unique de tout ce qui a été transmis.

La première "Cène"

Examinons d'abord les textes bibliques qui indiquent la toute première institution de cette ordonnance:

"L'heure étant venue, il [Jésus] se mit à table, et les apôtres avec lui . . . Ensuite il prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le leur donna, en disant: Ceci est mon corps, qui est donné pour vous; *faites ceci en mémoire de moi*. Il prit de même la coupe, après le souper, et la leur donna, en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous" (Luc 22:14-20).

Remarquez que ce ne fut qu'à un moment précis, "l'heure étant venue", que Jésus présenta le pain et la coupe! Il y avait donc une HEURE PRECISE, une heure fixée, que Lui-même observa, nous laissant ainsi un exemple que nous devons suivre.

Du reste, Jésus nous recommande fermement d'observer cette ordonnance. "Faites ceci!" nous dit-Il. Et pourquoi cela? "En mémoire de moi", telle est Sa réponse. C'était donc une COMMÉMORATION—celle de Sa mort—et Il

l'institua lors de cette nuit tragique, la veille même de Sa mort.

D'après l'Évangile selon Matthieu, c'est "pendant qu'ils mangeaient", que Jésus prit du pain, et le rompit (Matth. 26:26), en instituant ainsi, lors du repas, l'ordonnance solennelle qu'on appelle de nos jours la "Communion" ou la "Cène". Mais de quel repas s'agissait-il? *Le repas de la Pâque*—c'est ce que dit la Bible. Ils mangeaient la PAQUE! (Matth. 26:17, Luc 22:15).

"Vous savez que *la Pâque* a lieu dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié", leur avait dit Jésus auparavant (Matth. 26:2). Jésus savait que Son heure était venue. Lui-même était notre Pâque; Il fut immolé pour nous (I Cor. 5:7).

"Le premier jour des pains sans levain, les disciples s'adressèrent à Jésus, pour lui dire: Où veux-tu que nous te préparions le repas de la Pâque?" (Matth. 26:17).

Après le coucher du soleil (rappelez-vous que les jours commençaient au coucher du soleil!) Jésus S'assit avec Ses douze disciples dans une grande chambre haute (Matth. 26:20, Marc 14:15).

Et, pendant qu'ils mangeaient le repas de la Pâque, "Jésus prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés" (Matth. 26:26-28).

On peut donc constater que ce fut au cours de la *nuit même* où fut célébré le dernier repas de la Pâque que Jésus

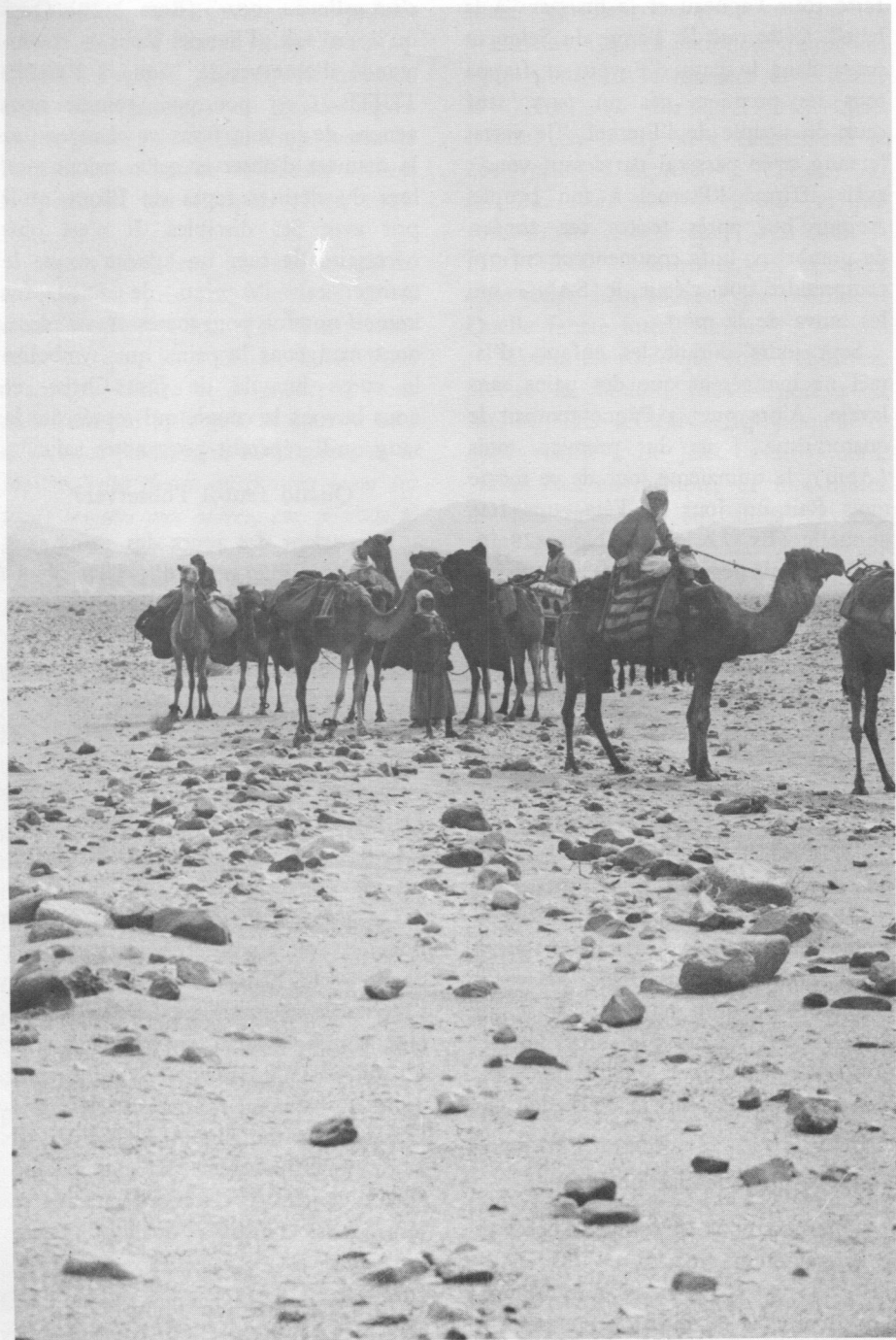
institua l'"Eucharistie", c'est-à-dire la "Sainte Cène" ou la "Communion". Pour comprendre à fond le rapport entre ce *sacrement*, ou cette *observance*, du Nouveau Testament et la Pâque de l'Ancien, il nous faudra examiner brièvement cette dernière célébration.

L'Ordonnance sous l'Ancienne Alliance

A l'origine, la Pâque marqua l'exode des enfants d'Israël du pays d'Égypte. L'ÉTERNEL avait envoyé de multiples plaies contre l'Égypte, afin d'inciter le Pharaon à laisser partir les Israélites. Vous en trouverez le récit détaillé dans le douzième chapitre du livre de l'Exode.

Le dixième jour du premier mois (l'année sacrée que l'Éternel avait donnée aux Hébreux commençait par la nouvelle lune au printemps, vers l'équinoxe, et non pas en plein hiver), l'Éternel leur avait ordonné de prendre "un agneau sans défaut", une représentation symbolique du Christ, l'Agneau de Dieu. Il fallait garder l'agneau jusqu'au quatorzième jour de ce premier mois (Abib), puis toute l'assemblée d'Israël devait l'immoler "entre les deux soirs". La définition exacte de cette expression littérale est donnée dans les encyclopédies juives. D'après cette source, l'intervalle de temps entre le coucher du soleil (marquant la fin d'un jour et le commencement d'un autre) et l'obscurité où les étoiles sont visibles, s'appelle "les deux soirs". Aussi, l'agneau était-il immolé tout au début du QUATORZIÈME JOUR d'Abib.

Dès l'immolation de l'agneau, on devait prendre de son sang et en mettre sur les deux poteaux et le linteau de la porte des maisons. Il fallait ensuite



SIN—Désert que traversèrent les Israélites en allant d'Elim et de la mer Rouge à Réphidim, et au mont Sinäi.

faire rôti l'agneau et le manger "à la hâte". Cette nuit-là, l'ange du Seigneur passa dans le pays d'Égypte et frappa tous les premiers nés du pays, sauf ceux du peuple de l'Éternel. "Je verrai le sang et je passerai par-dessus vous", avait affirmé l'Éternel à son peuple. Aujourd'hui, après toutes ces années, de nombreux Juifs commencent enfin à comprendre que c'était le SANG qui les sauva de la mort.

Sept jours durant, les enfants d'Israël ne mangèrent que des pains sans levain. Alors que la Pâque tombait le quatorzième jour du premier mois (Abib), le quinzième jour de ce même mois était un Jour de Fête—une fête annuelle (Ex. 12:15, 16, Nom. 28:16, 17). Ce quinzième jour marque aussi le début des "sept jours des pains sans levain", dont le dernier, à savoir le 21 Abib, constitue également un Jour de Fête sacrée—un Sabbat annuel—que les Juifs célèbrent encore aujourd'hui.

L'Éternel avait recommandé d'immoler l'agneau au coucher du soleil (Deut. 16:6), et on devait le manger LE QUATORZIÈME jour (Lév. 23:5)—non pas le lendemain.

D'année en année, Israël observa la Pâque. On continua à manger l'agneau qui symbolisait l'acceptation du corps immolé et du sang versé du Christ qui devait venir. En agissant ainsi, les enfants d'Israël firent preuve de foi, puisqu'ils attendaient le jour de Son Avènement.

Une Ordonnance perpétuelle

L'Éternel nous ordonne d'observer la Pâque comme une loi à PERPETUITÉ (Ex. 12:17, 24). D'aucuns prétendent que la circoncision n'a pas été abolie, mais changée, puisque, d'après le Nouveau Testament, "la circoncision,

c'est celle du coeur" (Rom. 2:29). Quoi qu'il en soit, l'Éternel nous a recommandé d'observer la Pâque à PERPETUITÉ. C'est pourquoi, comme nous venons de le voir, Jésus *ne changea que* la manière d'observer cette ordonnance, lors du dernier repas de Pâque qu'Il prit avec Ses disciples. Il n'est plus nécessaire de tuer un agneau et de le manger, car l'Agneau de Dieu fut immolé une fois pour toutes. A sa place, nous mangeons le pain, qui symbolise le corps immolé de Jésus-Christ, et nous buvons la coupe, qui représente le sang qu'Il répandit pour notre salut.

Quand faut-il l'observer?

En parlant des jours des pains sans levain, la Bible nous dit: "Tu observeras cette ordonnance au temps fixé, d'année en année" (Ex. 13:10). Quand est-ce "le temps fixé"? *C'est une fois par an, LE SOIR, après le coucher du soleil, au commencement du 14 Abib.*

Jésus nous laissa ainsi un exemple (I Pierre 2:21), en l'observant Lui-même *au temps fixé*, et à l'heure précise, une fois par an.

Que se serait-il passé si les enfants d'Israël avaient observé cette ordonnance à une heure *autre* que celle que l'Éternel avait prescrite? La réponse est bien simple: l'ange du Seigneur, lors de son passage dans le pays d'Égypte, ne les aurait point épargnés de la mort! L'Éternel est toujours A L'HEURE! Il est toujours ponctuel! Il nous précisa l'heure exacte de cette ordonnance, et Jésus-Christ l'institua quand "l'heure fut venue".

L'Ordonnance d'humilité

Dans leurs récits sur l'institution de la "Cène", Matthieu, Marc et Luc en

décrivent la célébration, et parlent surtout du *pain rompu* et de *la coupe*. Quant à l'apôtre Jean, il fait mention d'un autre événement de grande importance: Jésus, prenant un linge, versa de l'eau dans un bassin, et se mit à laver les pieds de Ses disciples (Jean 13:4-5).

"Après qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut pris ses vêtements, il se remit à table, et leur dit: Comprenez-vous ce que je vous ai fait? Vous m'appellez Maître et Seigneur; et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, *vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres*; car je vous ai donné un EXEMPLE, AFIN QUE VOUS FASSIEZ COMME JE VOUS AI FAIT" (Jean 13:12-15).

Combien de chrétiens, de nos jours, s'humilieraient-ils jusqu'à se laver les pieds les uns aux autres? "Jésus ne l'avait prescrit qu'à Ses disciples", protesterait-on! Est-ce vraiment le cas? Voyez plutôt ce qu'en dit notre Seigneur: "Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer TOUT CE QUE JE VOUS AI PRESCRIT" (Matth. 28:19). Jésus leur recommande de NOUS enseigner TOUT CE QU'IL leur avait prescrit. En vérité, Dieu ne fait point acception de personnes.

**L'Eglise apostolique
ne l'observait
qu'une fois par an**

"Christ, notre Pâque, a été immolé. Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain, non avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec les pains sans levain de la pureté et de la

vérité" (I Cor. 5:7-8).

Ailleurs, l'apôtre Paul nous donne des instructions sur la manière de célébrer la "Cène" (I Cor 11:17-34), mais certains en interprètent faussement le 26e verset: L'expression: "*Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe*", NE SIGNIFIE POINT: "Mangez ce pain et buvez cette coupe aussi souvent que possible"! Quelle fausse interprétation!

"Toutes les fois" que vous l'observez, précise la Bible, "vous annoncez la MORT DU SEIGNEUR, jusqu'à ce qu'il vienne". Et Jésus avait ajouté: "faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez" (verset 25). Nous célébrons la Pâque *en mémoire* de la MORT DU SEIGNEUR. C'est donc une COMMEMORATION: la commémoration ANNUELLE d'un événement arrivé *une fois, à pareil jour*, et on l'observe, bien entendu, *le jour où en tombe* l'ANNIVERSAIRE—non pas chaque semaine, ou chaque mois! Dites-moi: Combien de fois par an célèbre-t-on le 14 juillet? . . .

Jésus institua cette ordonnance du Nouveau Testament LA VEILLE DE SA MORT, c'est-à-dire, d'après le calendrier hébreu, le 14 Abib. Il fut notre Pâque—immolé pour nous le même jour de l'année où les Israélites immolaient toujours l'agneau de la Pâque! Tout comme la Pâque de l'Ancien Testament commémore la délivrance des enfants d'Israël du pays d'Egypte (pays symbolisant le péché), l'"Eucharistie" ou la "Cène" du Nouveau Testament — laquelle n'est d'ailleurs que la continuation de la Pâque sous des emblèmes différents—commémore la mort de Jésus et notre délivrance du péché.



Le corps de Jésus fut enseveli dans un sépulcre neuf, taillé dans le roc.
Mais Jésus était-Il réellement mort durant les "trois jours et trois nuits"
de Son ensevelissement?

Aussitôt après le repas, Jésus, accompagné de Ses disciples, Se rendit à Gethsémané, où, plus tard dans la nuit, Il fut livré par Judas, le traître, aux mains d'une "foule armée d'épées et de bâtons". C'est vers la fin de ce même jour, le 14 Abib, (n'oubliez pas que les jours commençaient toujours au coucher du soleil) que Jésus fut crucifié et mourut peu avant le coucher du soleil.

Jésus nous laissa un exemple que nous devons suivre en observant cette ordonnance à l'heure même où Lui, notre Seigneur, l'observa. Il n'en changea point le moment, car c'était une ordonnance PERPETUELLE. Il l'observa le même soir que les enfants d'Israël l'avaient toujours observée. Nous-mêmes, en faisant de la sorte, nous commémorons Sa mort, *une fois par an*, et nous nous souvenons de Son sacrifice suprême. Cette occasion est la plus solennelle et la plus sacrée de toute l'année, particulièrement si on l'observe à l'heure fixée par l'Eternel.

Etudiez, je vous prie, les versets suivants: I Cor. 11:27, 29. Dans ces passages, il n'est pas question d'être digne ou indigne de prendre la "Cène". L'apôtre Paul nous parle ici au sujet de la MANIERE de l'observer. En d'autres termes, celui qui la prend d'une manière INDIGNE, la prend à tort. Si les Israélites, captifs en Egypte, avaient pris la Pâque à toute heure *autre que* celle que l'Eternel leur avait prescrite, ils l'auraient fait d'une manière *indigne* et auraient, par la suite, souffert les plaies. C'est pourquoi, une fois que nous connaissons la vérité, nous mangerions la Pâque indignement si nous ne l'observions pas à l'heure que l'Eternel a prescrite; et nous la prendrions indignement—comme "un juge-

ment" contre nous-mêmes—si nous mangions le pain et buvions la coupe "sans discerner le corps du Seigneur", c'est-à-dire sans accepter de tout coeur le corps et le sang de Jésus-Christ. Célébrons donc la Fête—DIGNE-MENT!

L'exemple de l'Eglise du premier siècle

Au cours du premier siècle, la VERITABLE Eglise de Dieu, sous la direction des apôtres, continua à observer la Pâque *une fois par an*, à l'heure prescrite, tout comme elle observait les jours des pains sans levain.

"Pour nous, après les jours des pains sans levain, nous nous embarquâmes à Philippes", écrit l'auteur des Actes des Apôtres (Actes 20:6). Ceci se déroulait en l'an 59 ap. J.-C. Ailleurs, il nous dit que l'arrestation et l'emprisonnement de Pierre eurent lieu "*pendant les jours des pains sans levain*" (Actes 12:3). Ces versets, rédigés sous l'inspiration du Saint-Esprit, n'auraient pu se trouver dans la Bible, si l'Eternel avait aboli "les jours des pains sans levain" après la mort de Jésus-Christ.

Puisque "toute affaire se règle sur la déclaration de deux ou trois témoins", voici un troisième verset vous montrant le bien-fondé de ces fêtes: Après avoir saisi Pierre, le roi Hérode le jeta "en prison . . . avec l'intention de le faire comparaître devant le peuple après la PAQUE" (Actes 12:4). Notez bien que cet événement eut lieu dix ans après l'établissement de l'Eglise Chrétienne du premier siècle!

Que signifie "rompre le pain"?

Certaines Eglises interprètent faussement le verset suivant: "Le premier

jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain . . ." (Actes 20:7). A les en croire, ce passage nous recommanderait de "communier" ou de prendre part à la "Cène" tous les dimanches. Quelle ERREUR et quel malentendu!

Je vous prie de remarquer que la réunion en question eut lieu APRES les jours des pains sans levain (verset 6), *après* la participation à la "Cène".

Avant son départ, à l'aube, Paul s'entretint avec les disciples à Troas. Mais quand prêcha-t-il son sermon? Ce ne fut pas le dimanche matin, comme certains le croient. Ce fut, d'après les Ecritures, le samedi soir (verset 7) entre le coucher du soleil (le début du premier jour de la semaine) et minuit; "il y avait beaucoup de lampes dans la chambre haute" où ils étaient assemblés (verset 8). Ils rompirent le pain APRES minuit pour la simple raison qu'ils commençaient à avoir faim. Quand le jeune homme qui était tombé du troisième étage fut remonté, Paul "*rompit le pain et MANGEA*, et il parla longtemps encore jusqu'au jour". Vous voyez donc que ce n'était point le pain de la "Cène" que Paul rompait, *il faisait tout simplement un repas!*

Contrairement à l'avis général, l'expression "rompre le pain" ne se réfère pas uniquement à l'"Eucharistie" ou à la "Cène". En effet, AUCUN verset, dans tout le Nouveau Testament, ne corroborerait une telle supposition. Voici, du reste, un autre passage où l'on rompt le pain, sans se référer à la "Cène": "Je vous invite donc à prendre de la NOURRITURE . . . Ayant ainsi parlé, *il prit du pain . . . il le rompit*, et SE MIT A MANGER" (Actes 27:34-37).

En veut-on d'autres preuves? Voici

un troisième exemple: "Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, ILS ROMPAIENT LE PAIN dans les maisons, et PRENAIENT LEUR NOURRITURE avec joie et simplicité de coeur" (Actes 2:46). Notez bien qu'on *rompait quotidiennement le pain pour manger et se nourrir!* Or, on ne "mange" pas la "Cène" pour apaiser la faim de l'estomac! Autrement, on s'attirerait un jugement sur soi-même (I Cor. 11:34): "Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous réunissiez pas pour ATTIRER UN JUGEMENT sur vous".

A maintes reprises, Jésus rompit le pain. Par exemple, après avoir affirmé qu'il ne boirait plus désormais de la coupe jusqu'au jour où, dans le Royaume, Il en boirait de nouveau avec eux (Matth. 26:29), Il Se mit "à table avec eux, il prit le pain; et, après avoir rendu grâces, *il le rompit!*" (Luc 24:30).

En ce temps-là, on se servait du terme "rompre le pain", pour dire "manger", ou "faire un repas". En outre, on mangeait surtout un pain noir et dur, tel qu'on en trouve de nos jours dans quelques pays d'Europe; aussi, la coutume était-elle de le rompre avec les mains.

Dans ce cas, pourquoi s'obstine-t-on à ne pas "combattre pour la foi qui a été transmise une fois pour toutes"? Pourquoi ne s'efforce-t-on pas d'observer humblement et avec obéissance cette ordonnance sacrée, telle que l'Eternel l'a prescrite? La Pâque tombe le soir du 14 Abib (Nisan), peu après le coucher du soleil.

Cette date, le 14 Abib, est calculée d'après la lune. Le premier jour de la nouvelle année commence toujours par le jour le plus près de l'équinoxe,

quand la nouvelle lune est visible à l'oeil nu à JERUSALEM. Le calendrier juif, tel que les Juifs l'emploient encore, est exact. Quant à la Pâque, les Juifs doivent se rappeler que "le premier mois, le quatorzième jour du mois, ENTRE LES DEUX SOIRS, ce sera la *Pâque de l'Eternel*. Et le quinzième jour de ce mois, ce sera la fête des pains sans levain en l'honneur de l'Eternel" (Lév. 23:5-6).

Les Juifs d'aujourd'hui, tombés dans l'erreur, n'observent plus la Pâque!

Tout au plus, le soir du 15 Abib, une nuit *après* la Pâque, ils observent la FETE, et ils l'appellent à tort "Pâque"!

Ainsi donc, la Pâque de l'Eternel que quelques-uns appellent l'"Eucharistie", la "Communion" ou la "Sainte Cène", ne tombe ni quatre fois par an, ni une fois par mois, ni même une fois par semaine. Elle ne tombe qu'*une fois par an*: "le premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux soirs".

Que celui qui a des oreilles entende!



Adressez toute correspondance:

En Europe et en Afrique:

LE MONDE A VENIR
91, Rue de la Servette
1211, Genève 7,
Suisse

En Amérique et ailleurs:

LE MONDE A VENIR
Box 111
Pasadena, Calif. 91109
Etats-Unis d'Amérique